



# Bref infos

## TARENTAISE

L'année 2018 touche à sa fin, une fin d'année bien difficile pour beaucoup dans un contexte social très perturbé. Les élus ont été largement sollicités par la population, ce qui est légitime et qui montre bien que cette fonction locale est, oh combien, importante et constitue la dernière présence de proximité nécessaire aux échanges et à la communication. C'est une présence que nous avons toujours maintenue avec notre disponibilité et nos permanences les samedis matin.

La fonction d'élu n'est pas chose simple : pour preuve, nous avons dû procéder à des élections complémentaires dues à des défections de conseillers municipaux et j'en profite pour remercier les personnes qui nous ont rejoints pour permettre à l'équipe municipale en place de faire aboutir les projets en cours.

Nous avons réussi à maintenir le cap en ayant réalisé et/ou mis en chantier la totalité de nos projets sur lesquels nous étions engagés lors de la campagne municipale de 2014.

> le centre technique municipal, les travaux de requalification et de mise aux normes de la mairie ainsi que la sécurisation piétonnière pour lesquels vous trouverez des précisions dans le Bref info;

> le nouveau cimetière, pratiquement achevé, qui est une belle réalisation pour laquelle nous avons de bons retours de nos concitoyens sur sa fonctionnalité et sa bonne intégration dans le paysage.

Le centenaire de l'armistice du 11 novembre a été émouvant cette année avec la participation de nombreux enfants qui ont, chacun, souhaité lire une lettre de poilu décrivant ainsi la barbarie et l'horreur de quatre années d'affrontements. En cette année de centenaire de l'armistice et face aux montées des nationalismes en Europe et dans le monde, jamais ce devoir de mémoire n'aura été autant d'actualité pour nos générations à venir.

Pour terminer, je voulais remercier les adjoints, les conseillers municipaux, le personnel municipal, les bénévoles qui sont tous très impliqués au quotidien dans le fonctionnement de la commune.

À toutes et à tous, je souhaite une bonne santé, de bons moments avec vos proches pour les fêtes de fin d'année et une très bonne année 2019.

Le Maire  
Evelyne Estellé

### Inscription sur les listes électorales

Jusqu'à présent, il fallait s'inscrire au plus tard le 31 décembre d'une année civile pour pouvoir voter à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante.

Il y a maintenant du changement. En effet, en rapport avec la mise en place d'un répertoire électoral unique pour toute la France, il sera dorénavant possible de s'inscrire plus tardivement. En 2019, pour les scrutins se déroulant après le 10 mars, l'inscription sera permise jusqu'au dernier jour ouvrable du deuxième mois précédant le scrutin.

Ainsi, pour les élections européennes qui auront lieu le dimanche 26 mai 2019, l'inscription sur les listes électorales sera possible jusqu'au samedi 30 mars 2019.

Les personnes intéressées auront donc jusqu'à cette date pour demander à être inscrites sur les listes électorales de Tarentaise en vue de voter aux élections européennes. De ce fait, la mairie sera fermée au public lundi 31 décembre 2018 comme elle l'est tous les lundis et il n'y aura pas ce jour-là de permanence pour les inscriptions sur les listes électorales.

Il vous est toutefois recommandé de ne pas venir à la dernière minute, l'inscription ne pouvant être réalisée que si tous les documents demandés sont présents et parfaitement corrects : à défaut, vous ne pourriez pas voter cette fois.

À noter qu'à partir de 2020, la possibilité de s'inscrire s'étendra jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin.

---

BREF INFOS n° 52 - Décembre 2018  
Directeur de publication Évelyne ESTELLÉ  
Comité de rédaction : Michèle PEYRON,  
Louis BESSON, Jacques BROUSSOU  
Photos : Mairie - Associations  
Tirage 335 exemplaires  
Impression : Imprimerie Copyspace

## RETOUR EN IMAGES

# Commémoration du 11 novembre

En cette année du centenaire de l'armistice, la cérémonie du 11 novembre était bien émouvante avec la sonnerie des cloches. La lecture de lettres de poilus par sept enfants de l'école du sapin géant a été particulièrement poignante.



## Services de la mairie



Ils sont ouverts les mardis, mercredis, vendredis de 14 h à 16 h et samedis de 9 h à 11 h 30

Tél. 04 77 20 40 98

Pour tout urgence joindre le 06 40 94 05 20

## État civil

### Naissances

Matthew SOUVIGNET, le 31 mai 2018,  
Sohan APONTE GUTIERREZ, le 21 juin 2018.  
Téo ROUCHOUZE le 21 août 2018

### Décès

Pierre QUIBLIER le 15 juin 2018

Dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale, des enfants de la commune ont lu des lettres de poilus envoyées à leur famille. Un moment très émouvant.

**Lue par Mia POZZERA**

Saint-Denis, le 15 octobre 1914,

Cher papa, Chère maman,

Avant de quitter Saint-Denis pour les lignes de feu, je tiens à vous dire mes dernières volontés.

C'est avec conscience et en toute connaissance de cause que j'ai demandé à partir. J'ai voulu rester digne du nom de Christol. C'est le seul et le plus bel héritage que vous puissiez nous transmettre. Vous nous avez toujours dit que nous devons accomplir notre devoir entièrement malgré tous les sacrifices qu'il comporte ; le moment est venu, il faut chasser les barbares, les massacreurs de femmes et d'enfants, ceux qui ont détruits l'héritage artistique de nos aïeux et qui ont voulu rabaïsser l'homme au niveau des sauvages ; il faut chasser tout cela de notre belle France, et pas un Français n'est de trop.

Tous nous devons avec résignation donner notre vie à la Patrie tels les Anciens et nos aïeux de 89, restons dignes d'eux.

Je pars avec votre bénédiction.

Vous êtes tous deux résignés et prêts au dernier sacrifice. Quand vous ouvrirez la présente, je ne serai plus, mais je resterai au fond de vos tendres cœurs. Vous n'aurez pas à rougir de vos pauvres fils et vous pourrez parler d'eux avec fierté.

Je n'ai rien à léguer, vous le savez.

Je voudrais que de temps en temps vous parliez de moi à mes petits neveux, à Pierre surtout, il fut une de mes dernières joies à Saint-Denis.

Je voudrais surtout, et je sais que vous le ferez, que vous consoliez ma chère Andrée. J'ai brisé sa vie en voulant la rendre heureuse. Nous faisons un rêve trop beau tous les deux, les circonstances l'ont changé.

Je sais, mon cher papa, que tu remplaceras le père qu'elle a perdu. Je voudrais aussi, si elle y consent, et si vous faites des lettres de faire-part, qu'elle figure sur elles. Son amour fut grand et mérite d'être récompensé. Nos âmes et nos cœurs ne faisaient qu'un, nos pensées étaient les mêmes. Il ne manquait que la consécration de notre union.

Voici à peu près tous mes désirs et je souhaite de tout mon cœur que vous ne lisiez jamais cette lettre.

Recevez mes plus affectueux baisers. Vous avez toujours été bons pour nous ; il a fallu qu'une guerre barbare détruise la douce maison de la Varenne où j'ai passé de si bons moments près de vous et de la famille. L'homme propose, Dieu dispose. Adieu, j'aurais aimé vous rendre la vie heureuse que vous avez faites à tous, mais hélas ayez du courage, c'est pour la France et la Justice que votre Julien est mort.

Adieu.

Julien CHRISTOL

**Lue par Juliette PERROT**

Paris, le 7 août 1914

Ma chère Sally,

Avant de partir faire mon devoir envers notre pays d'adoption, la France que nous n'avions jamais eu à nous plaindre, il est de mon devoir de te faire quelques recommandations car je ne sais pas si je reviendrai.

En lisant cette lettre, bien entendu, je n'y serai plus, puisqu'il est stipulé qu'il ne faut ouvrir la lettre qu'après ma mort :

Tu trouveras dans le coffre-fort quatre lettres que tu remettras à qui de droit.

Tu trouveras un papier timbré de mon actif et de mon passif où il est bien stipulé que tu es avec nos chers enfants les seuls héritiers du peu, malheureusement, qu'il reste de moi. [...]

Bien sûr, ma chère, je sais que je te laisse dans la misère car tout cela présente beaucoup et en réalité ne présente rien. Je te laisse un gros fardeau que d'élever quatre petits orphelins que pourtant j'aurais voulu les voir heureux car tu le sais que je n'ai jamais rien fait pour moi. J'ai toujours pensé te rendre heureuse ainsi que nos chers petits. J'ai tout fait pour cela et, je n'ai pas réussi ce que j'ai voulu.

Je te remercie pour les quelques années de bonheur que tu m'as données depuis notre mariage hélas trop court, et je te prie d'avoir du courage, beaucoup de courage pour élever nos petits chérubins en leur inspirant l'honnêteté et la loyauté, en leur donnant l'exemple par toi-même, et je suis sûr qu'il ne te manquera pas de courage. Parle-leur toujours des sacrifices au-dessus de ma situation que j'ai faite pour eux et qu'ils suivent mon exemple. Quant à toi, je crois qu'il te restera des bons souvenirs de moi. Nous nous sommes aimé jusqu'à la fin et c'est ce souvenir et celui de ma conduite envers toi et envers tout le monde qui te donneront du courage de supporter le gros fardeau que je te laisse. Une dernière fois, je t'engage à bien sauvegarder l'honneur de nos chers enfants en leur donnant de bons exemples et je suis sûr que cela répondra comme un écho quand le moment arrivera. Je t'embrasse une dernière fois.

Ton compagnon de bonheur et de malheur,

LAZARE

## Lue par Eden PAGAT-JENNI

Le 24 août 1915

Ma chère Marinou,

J'ai reçu ta lettre du 20 et je m'empresse d'y répondre pour te dire que je suis toujours en bonne santé, et suis heureux de t'en savoir de même. Tu me dis que tu es contente des renseignements que je te donne, mais tu comprends que je suis heureux de pouvoir te dire ce que je sais. Tu veux savoir le poids des obus, je le savais bien au juste, mais maintenant je ne me rappelle pas bien de tout, le 77 pèse 20 à 25 kg et la pièce 25 quintaux ; le 105 pèse 30 à 35 kg et la pièce 45 quintaux ; le 220 pèse 80 kg et la pièce 80 quintaux ; le 320 pèse 150 kg et la pièce 150 quintaux.

Ils ont aussi des canons monstrueux de 420 qui pèsent 450 quintaux et les obus pèsent 1000 kg. Ceux-là, ils s'en servent pour démolir les forts ou les fortifications, ceux-là sont traînés par des tracteurs automobiles et l'obus est placé dans la pièce par l'électricité, car c'est impossible aux hommes de remuer un obus. Chaque coût de ses obus leur coûte trente-trois mille francs. Comme artillerie lourde ils en ont en masse, c'est ce qui les sauve, car ces obus font un ravage terrible. Nous autres nous commençons à en avoir beaucoup mais pas comme eux ; les Anglais aussi ont une belle artillerie lourde. L'Italie aussi a une puissante artillerie, leurs canons de campagne sont du même calibre que les nôtres.

Quand tu recevras mes cartes, tu l'auras peut-être vue sur les journaux : une belle victoire navale remportée par les Russes sur les Allemands. Ils leur ont coulé trois croiseurs, sept torpilleurs et un grand cuirassé de 22 000 tonnes et ayant à bord mille treize hommes d'équipage. Tu sais que c'est joli ça, ce sont des milliards qui ont coulé au fond de la mer. Et puis ça les empêche de débarquer à Riga, car s'ils avaient pu débarquer des troupes, ils auraient marché sur Saint-Petersbourg et les Russes étaient perdus. C'est une belle victoire pour les Russes.

Je ne t'en dis pas plus long pour aujourd'hui et en attendant toujours de tes chères nouvelles, reçois ma chérie mes meilleures caresses et mes plus doux baisers. Ton mari qui t'aime.

Alexis

## Lue par Noé BOULLAUD

Le 16 avril 1916

Ma chère Ginette,

Je t'écris pour te dire que j'ai connu la mort de près cette nuit, mais maintenant tout va pour le mieux.

J'ai vu toute ma vie défiler devant mes yeux. A cause d'un tir d'obus dans ma tranchée, l'alcôve où je dormais s'est effondrée, deux de mes camarades sont morts dans l'éroulement.

Moi, j'ai reçu une poutre sur la jambe, ma jambe s'est infectée et les docteurs ont été obligés de me couper la jambe. Maintenant, je ne risque plus rien car ils m'ont transféré en dehors de la zone de combats.

Je peux te dire que je suis heureux d'être parti de cet enfer avec les rats, des poux, les morpions, la boue, les macabés, les tirs d'artillerie de toutes sortes. Même si te l'ai dit dans mes lettres précédentes, c'est horrible ici, l'odeur de ses camarades morts depuis trois jours. Mais malgré tout ce malheur et toute cette haine, je pense sans arrêt à toi, toi Ginette.

Tu illumines mon cœur comme le soleil se levant sur le champ de bataille encore fumant à cause des obus de la veille.

Ton Jean Claude

## Lue par Louis COIGNET

Samedi 25 mars 1916 (après Verdun)

Ma chère mère,

[...] Par quel miracle suis-je sorti de cet enfer, je me demande encore bien des fois s'il est vrai que je suis encore vivant ; pense donc, nous sommes montés mille deux cents et nous sommes redescendus trois cents ; pourquoi suis-je de ces trois cents qui ont eu de la chance de s'en tirer, je n'en sais rien, pourtant j'aurais dû être tué cent fois, et à chaque minute, pendant ces huit long jours, j'ai cru ma dernière heure arrivée.

Nous étions tous montés là-haut après avoir fait le sacrifice de notre vie, car nous ne pensions pas qu'il fût possible de se tirer d'une pareille fournaise. Oui, ma chère mère, nous avons beaucoup souffert et personne ne pourra jamais savoir par quelles transes et quelles souffrances horribles nous avons passé.

A la souffrance morale de croire à chaque instant la mort nous surprendre viennent s'ajouter les souffrances physiques de longues nuits sans dormir : huit jours sans boire et presque sans manger, huit jours à vivre au milieu d'un charnier humain, couchant au milieu des cadavres, marchant sur nos camarades tombés la veille ; ah ! j'ai bien pensé à vous tous durant ces heures terribles, et ce fut ma plus grande souffrance que l'idée de ne jamais vous revoir.

Nous avons tous bien vieilli ma chère mère, et pour beaucoup, les cheveux grisonnants seront la marque éternelle des souffrances endurées ; et je suis de ceux-là.

Plus de rires, plus de gaieté au bataillon, nous portons dans notre cœur le deuil de tous nos camarades tombés à Verdun du 5 au 12 mars. Est-ce un bonheur pour moi d'en être réchappé ? Je l'ignore mais si je dois tomber plus tard, il eut été préférable que je reste là-bas. Tu as raison de prier pour moi, nous avons tous besoin que quelqu'un prie pour nous, et moi-même bien souvent quand les obus tombaient autour de moi, je murmurais les prières que j'ai apprises quand j'étais tout petit, et tu peux croire que jamais prières ne furent dites avec plus de ferveur.

[...]

Ton fils qui te chérit et t'embrasse un million de fois.

Gaston

**Lue par Juliette LETIEVANT**

Mardi 18 avril 1916

Ma chère mère,

Merci pour ta bonne lettre que j'ai bien reçue il y a quelques jours. [...] Nous sommes toujours à l'arrière dans le camp de Chalons où le bataillon se reforme, et nous avons bien besoin de ce repos, car les quinze jours que nous avons passés à Verdun nous ont plus fatigués et démoralisés que six mois de guerre de tranchées. Je suis heureux que la photographie que je t'ai fait parvenir par Blanche t'ait fait plaisir, c'est un bon petit souvenir, mais ce sera peut-être le dernier que tu auras de moi, car je ne te cacherai pas que, pour nous qui sommes parfois tant exposés, chaque fois que nous écrivons aux nôtres nous pensons toujours que c'est notre dernière lettre et pour quelques-uns c'est vrai chaque jour qui s'écoule. Jusqu'à présent, le hasard a favorisé la famille et, pour moi en particulier, j'ai pu au prix de combien de difficultés m'en tirer sans trop de bobos, mais tu le comprendras ma chère mère, il est presque impossible dans cette guerre interminable de sortir indemne pour celui qui est continuellement exposé et, tu le sais mieux que moi, il est peu de familles qui n'aient pas encore payé par un ou plusieurs deuils sont tribut à cette horrible guerre. La nôtre ne peut pas échapper à cette règle sans exceptions, aussi je ne t'étonnerai pas en te disant que j'ai depuis longtemps déjà fais le sacrifice de ma vie.

J'attends simplement mon tour sans peur et je ne demande à la Providence qu'une chose, c'est de m'accorder cette dernière grâce : la mort plutôt qu'une horrible infirmité, conséquences de ces terribles blessures, dont nous sommes témoins tous les jours. Je sais bien qu'il est dur de mourir à trente ans en pleine jeunesse, alors qu'on vient de sacrifier au pays cinq des meilleures années de sa vie, mais que veux-tu, ma chère mère, la mort ne choisit pas, et quand on se trouve en pleine bataille, que le feu fait rage autour de soi, combien et combien qui tombent et qui comme moi n'ont rien fait pour mériter la mort.

Et puis je n'ai pas d'enfants, personne ne souffrira si je disparaîs, Blanche est encore jeune, elle peut se suffire à elle-même, je ne pense donc pas qu'elle soit malheureuse si je ne reviens pas. Voilà, ma chère mère, dans quel état d'esprit j'affronte le danger ; je t'assure que la mort ne me fait pas peur et si quelques fois dans mes lettres je laisse percer un certain découragement, je ne voudrais pas que l'on croie que c'est par peur. Si je suis démoralisé, c'est que je m'ennuie affreusement. Deux années de guerre, la souffrance, les privations et Verdun surtout m'ont tué.

J'aurais bien voulu venir en permission avant de remonter aux tranchées, cela m'aurait fait du bien et c'eût été pour moi un grand bonheur de venir vous embrasser tous et de passer quelques journées avec Blanche mais, hélas ! Elles sont supprimées et on ne parle pas de les rétablir.

Dans quelques jours Pâques, mais pour nous ce sera un jour comme les autres. Nous aurons probablement une messe en pleine air, et s'il fait beau beaucoup d'entre nous serons heureux d'y assister.

Si tu recevais des nouvelles d'André avant moi, sois assez gentille pour me le faire savoir.

Adieu, ma chère mère, je t'embrasse un million de fois de tout cœur.

Ton fils qui te chérit

**Lue par Camille RIFFARD**

Dimanche 14 février 1915

Cher ami

Quand nous sommes arrivés par ici au mois de novembre, cette plaine était alors magnifique avec ses champs à perte de vue, pleins de betteraves, parsemées de riches fermes et jalonnées de meules de blé.

Maintenant c'est le pays de la mort, tous ces champs sont bouleversés, piétinés, les fermes sont brûlées ou en ruines et une autre végétation est née : ce sont les petits monticules surmontés d'une croix ou simplement d'une bouteille renversée dans laquelle on a placé les papiers de celui qui dort là. Que de fois la mort me frôle de son aile quand je galope le long des fossés ou des chemins creux pour éviter leur « shrapnels » ou le tac-tac de leurs mitrailleuses.

La nuit, j'ai couché longtemps dans un tombeau neuf, puis on a changé de cantonnement et je suis maintenant dans un trou que j'ai creusé après un talus. J'emporte ma couverture perdue à ma selle, ma marmite de l'autre côté et en route.

J'étais l'autre jour dans les tranchées (des Joyeux). Je n'ai jamais rien vu de si horrible. Ils avaient étayé leurs tranchées avec des morts recouverts de terre, mais, avec la pluie, la terre s'éboule et tu vois sortir une main ou un pied, noirs et gonflés. Il y avait même deux grandes bottes qui sortaient de la tranchée, la pointe en l'air, juste à hauteur, comme des porte-manteaux. Et les « joyeux » y suspendaient leurs musettes, et on rigole de se servir d'un cadavre boche comme porte-manteau. (Authentique.)

Je ne te raconte que des choses que je vois, autrement je ne le croirais pas moi-même. [...]

Je compte que tu m'enverras des nouvelles de là-bas et je te quitte en t'envoyant une formidable poignée de main.

TAUPIAC

Brigadier 58e régiment 48e batterie  
68e secteur

## **TRAVAUX**

### **Centre technique municipal**

Le choix du terrain ayant été fait, la commune a lancé un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre, et la société retenue est la société OXYRIA, installée dans la Loire.

Cette société, qui comprend un département architecture et un département études et suivi de chantier est tout à fait à même de réaliser nos travaux dans les meilleures conditions, d'autant plus qu'elle s'est associée à deux bureaux d'études dont un situé à Saint-Étienne.

Pour un montant de travaux estimé à 200 000 € hors taxes, les honoraires de cette société seront

de 13 %, soit 26 000 € hors taxes, après rabais de 2 750 € obtenu par rapport à une première proposition de 28 750 €.

Une première rencontre a eu lieu lundi 19 novembre. Les études vont être faites durant l'hiver pour une réalisation d'ici novembre 2019.

### **Requalification de la mairie**

Concernant la mairie, la commune a également lancé un appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre, et la société retenue est, comme pour le CTM, la société OXYRIA.

Pour un montant de travaux estimé à 180 000 € hors taxes, les

honoraires de cette société seront de 16 %, précisément 28 900 € hors taxes, après rabais de 3 800 € obtenu par rapport à une première proposition de 32 700 €.

Comme pour le CTM, une première rencontre a eu lieu lundi 19 novembre. Les études vont être faites durant l'hiver pour une réalisation en deux temps. En 2019, sera réalisée la mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite, aussi bien pour le rez-de-chaussée que pour l'étage.

En 2020, sera réalisé le reste des travaux prévus en mairie dans l'étude d'aménagement global du bourg. Selon la décision prise par le conseil municipal le 13 décembre 2016 (neuf voix pour et deux voix contre), ces travaux seront les suivants :

- suppression du garage suite à son déplacement dans le nouveau centre technique municipal permettant l'agrandissement des locaux utilisés pour la bibliothèque et la salle des conseils municipaux,
- création, côté de la place de la Mairie, d'un accès à la bibliothèque agrandie,
- création d'une salle de réunion au rez-de-chaussée à la place du petit atelier côté sud,
- rénovation de l'ensemble des autres locaux sans grandes modifications,
- isolation thermique et mise aux normes du bâtiment.

### **Financement**

Un emprunt sera nécessaire, mais des subventions seront demandées à l'État dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), à la communauté de communes des Monts du Pilat (CCMP), ainsi qu'au département de la Loire. Certaines nous sont d'ores et déjà promises. La charge financière pour la commune devrait ainsi être raisonnable, ce qui est tout à fait essentiel.

Louis BESSON

### **Aménagement du nouveau cimetière**

Comme vous avez pu le lire dans la presse locale, et conformément au souhait de la commune, l'essentiel des travaux du nouveau cimetière a été réalisé avant la Toussaint.

En 2019, seront mis en place un columbarium et un jardin du souvenir. Il restera aussi à réaliser quelques finitions, à mettre en place le revêtement définitif de la voie intérieure de circulation et à procéder à l'élargissement de la montée des Soleils de l'Automne à la hauteur de l'ancien et du nouveau cimetière en vue de faciliter l'accès et le stationnement.



*L'intégration dans le paysage a été respectée.*

## Une rentrée dans la sérénité



*Atelier danse africaine : séance de préparation pour le spectacle du 18 décembre.*

Pour cette rentrée, six nouveaux élèves, ce qui porte l'effectif total de l'école à 42 pour les deux classes.

Bien sûr, les années se suivent et ne se ressemblent pas toujours, mais nous avons bon espoir de maintenir stable le nombre d'enfants et notre école à deux classes.

### Le hall d'accueil pour les maternelles rénové

Du nouveau encore pour cette rentrée. Outre le remplacement de la chaudière, le hall d'accueil pour les classes de maternelle, comme cela avait été fait pour la classes des petits, a lui aussi été restauré avec des murs lisses et blancs, des portes et des étagères en couleurs : un décor plus agréable et plus pratique.

L'effectif des petits ayant augmenté, la salle pour la sieste, telle qu'elle était installée, était devenue trop exiguë.

Elle a donc été équipée de stores occultants de manière à pouvoir être utilisée dans sa totalité alors

qu'elle était auparavant simplement partagée en deux par un rideau : les enfants bénéficient ainsi de plus d'espace, ce qui facilite leur endormissement.

Des étagères ont été installées dans le couloir du côté de la classe des grands pour leur permettre d'avoir des livres en « libre-service », ils étaient auparavant tous déposés dans la salle qui est utilisée pour la sieste et la garderie.

### Côté encadrement...

Le poste d'employé communal étant devenu vacant, la municipalité a procédé à un recrutement. Quinze candidatures nous sont parvenues. Cinq personnes ont été reçues et c'est Nathalie Moreno qui a été embauchée comme stagiaire pour cette rentrée. Nathalie avait, à plusieurs reprises, assuré des remplacements de dernière minute. Elle connaît bien l'école, son fonctionnement et surtout les enfants.

L'horaire du poste a été réorganisé pour répondre au mieux aux besoins des familles et à l'entretien de l'école.

De ce fait, il est découpé en trois tranches horaires et nous remercions Nathalie d'avoir accepté cette contrainte. Véronique Labrosse assure toujours le remplacement de Muriel Albot qui nous a fait savoir en début d'année scolaire qu'elle demandait à être placée en disponibilité : merci à Véronique pour sa fidélité, malgré les mauvaises routes.

### Les 4,5 jours maintenus

L'école de Tarentaise a repris sur le rythme de la classe à quatre jours et demi, avec cette année encore un certain nombre d'activités proposées aux enfants.

En début d'année, les enfants ont retrouvé Cathy Traoré pour la danse africaine, puis en novembre Audrey Hoch pour le théâtre avec un nombre record de trente-quatre enfants inscrits.

De ce fait, l'activité a été déclinée sur trois tranches horaires, ce qui permet que les enfants soient regroupés par tranches d'âges.



*Les enfants vont à la cantine munis de leur gilet pour qu'ils soient bien visibles par les automobilistes.*



En janvier, Oliver Ravel, qui assure le yoga pour les adultes, interviendra pour les enfants sur un trimestre, et ce sera ensuite l'association Colibri, avec Clotilde Darce qui éveillera les enfants aux questions de l'environnement à travers des activités d'observation, de jardinage et du land'art.

### L'activité piscine toujours au programme

En juin, les enfants retrouveront l'activité piscine à Dunières avec leurs copains du Bessat.

Peut-être avez-vous aperçu dans les rues du village des gilets jaunes entre 11h50 et 13h15. Ceux-ci ne perturbent pas la circulation, bien au contraire ! En étant revêtus de ce gilet, les enfants sont parfaitement repérables par les automobilistes, ce qui sécurise leurs déplacements, surtout par temps de brouillard épais, comme nous en avons connu cet automne.

Cette année encore, les enfants de l'école ont participé avec une grande bonne volonté, et malgré l'heure matinale, à la manifestation au monument aux morts. Ils étaient plus nombreux que les années précédentes et, belle surprise, il y avait cette année deux garçons parmi les lecteurs.

Merci aux familles de les avoir accompagnés pour cette manifestation, si importante pour nos mémoires, qui permet des échanges entre générations au moment du verre de l'amitié.

Michèle Peyron



Les enfants ont commémoré le centenaire de la guerre mondiale

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

### Un nouveau président

L'Assemblée Générale de l'APE du 20 septembre a rassemblé 12 familles sur 27 et nous les remercions sincèrement. Notre cher président, Simon Degraix, a démissionné. Nous le remercions vraiment pour son investissement durant ces 3 années de présidence !

Julien Peyron a été élu à sa succession. Bienvenue à lui ! Les autres membres du bureau restent inchangés : trésorière Marine Michels, secrétaire Aurélie Perrot.

La vente de brioches du dimanche 14 octobre a été une réussite grâce à la participation d'une dizaine de familles et s'est terminée autour d'un verre au Vieux Frêne. Seul bémol : le prestataire nous a fait un prix beaucoup plus élevé que l'année dernière (car il s'était apparemment trompé l'an passé)... Étant un peu pris par le temps et pleinement satisfaits par les brioches de l'Épi du Pilat, nous avons préféré adapter notre tarif et privilégier la qualité.

Nous vous rappelons que les ventes de pizzas en partenariat avec le camion de pizzas « Tonton Riccardi », ont lieu à chaque veille de vacances. Demandez les coupons de commande à l'APE à l'adresse email : [ape.tarentaise@gmail.com](mailto:ape.tarentaise@gmail.com).

Nouveautés pour Noël :

- > vente de jeux de sociétés, proposée et gérée par Perrine Veyre,
- > vente de « bonbons de Julien » de Bourg-Argental, suggérée par Simon Degraix.

Merci à eux 2 pour ces nouvelles idées.

### Les date à retenir

- > Le carnaval aura lieu le vendredi 8 mars 2019 à partir de 18h30 devant la mairie.
- > la vente de fleurs est prévue le vendredi 24 mai (de 16h30 à 19h) et le samedi 25 mai (de 9h30 à 12h).
- > Le repas de fin d'année aura lieu à la suite du spectacle de l'école, dont la date reste à fixer.

C'est grâce à toutes ces actions et à l'argent récolté que l'APE peut financer au cours de l'année plusieurs sorties scolaires et participer au financement de l'intervenant musical permettant de mettre en scène avec les élèves un beau spectacle de fin d'année.

Nous tenons à remercier tous ceux qui participent à la réussite de ces manifestations, que ce soit financièrement ou par leur implication dans l'organisation.

L'APE vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !



Le Carnaval aura lieu le vendredi 8 mars prochain.

## HAUT DÉBIT

# La « fibre » : où en est-on ?

Faisons le point...

Tous les habitants auront remarqué depuis le printemps une certaine activité en bordure des rues et routes de l'ensemble de la commune. Il s'agit bien sûr de la mise en chantier du programme THD 42 dans la communauté de communes des monts du Pilat (CCMP). Le réseau fibre optique est en effet soit en cours d'enfouissement, soit en cours de pose sur les poteaux électriques ou téléphoniques.

En cette fin d'année, nous tenons à vous informer de l'avancement de ces travaux et du calendrier prévisionnel pour l'aboutissement du chantier. Avant d'aborder ces points, faisons un petit historique du « projet fibre » sur notre secteur.

### La « promesse » fibre

Lancé en février 2013, le plan France THD vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022.

Le syndicat intercommunal d'énergies de la Loire -Territoire d'énergie (SIEL-TE) et son partenaire le Conseil Départemental de la Loire se sont appuyés sur les communautés de communes ou d'agglomération pour le développement local de la fibre.

Les 17 communautés de communes ou d'agglomération, dont la CCMP, ont rejoint le projet THD 42, les communes de la CCMP participant financièrement à l'opération.

Les études et les travaux de première installation de THD42 sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre du SIEL-TE et donc sous son entière responsabilité.

### Concrètement : comment ça va marcher ? (source site thd42.fr)

- Le raccordement, pris en charge par les collectivités, prépare votre habitation à l'arrivée de la fibre. Un câble de fibre optique doit être passé soit en aérien, soit en souterrain pour alimenter une prise terminale optique (PTO) à votre domicile.



- Si votre habitation est raccordée à la ligne téléphonique (cuivre) en aérien, vous serez raccordé en aérien ; si elle est raccordée par gaine souterraine, la fibre sera passée dans ce support (si non obstrué).

- La PTO est installée idéalement à côté de votre téléviseur et à proximité d'une prise électrique. Si vous souhaitez que cette prise soit installée ailleurs dans votre habitation, vous devrez prévoir ou faire installer une gaine à vos frais.

- Vous n'êtes pas obligé d'accepter cette PTO.

- Durant environ trois mois après l'ouverture de votre zone aux raccordements (voir le calendrier prévisionnel), cette demande de pose de la PTO pourra se faire sur la plateforme internet [www.thd42.fr](http://www.thd42.fr). Une pastille verte sur votre logement indiquera qu'une demande est possible. Vous suivrez alors les indications pour prendre un rendez-vous avec le technicien THD42.

- En faisant poser une prise rapidement une fois la pastille verte apparue, vous vous assurez de pouvoir vous abonner dès que les fournisseurs d'accès Internet arriveront sur votre secteur (à l'issue de la période réglementaire de trois mois).

- Le réseau public THD42 est accessible à tous les Fournisseurs d'accès Internet (FAI) qui le souhaitent, qu'ils soient de grands groupes nationaux ou des fournisseurs locaux. La fibre assure des possibilités quasi sans limite en ce qui concerne le débit. C'est l'offre et le matériel de votre fournisseur d'accès qui définissent le tarif et la vitesse de votre abonnement (100Mb/s, 200 Mb/s, etc.). Si

vous votre fournisseur d'accès actuel décide d'utiliser le réseau THD42, vous pourrez rester client en contractant un abonnement « fibre ».

### Les observations relatives aux travaux

Des imperfections et/ou malfaçons ont été constatées. De ce fait, en particulier, des poteaux anormalement inclinés seront changés, la plupart en bois, la commune ayant refusé les poteaux en métal. L'ensemble donnera un aspect plus cohérent sur l'ensemble du secteur et ce en adéquation avec les orientations du parc du Pilat.

### Le calendrier prévisionnel

Au 21 novembre 2018, dans notre secteur, le déroulage de la fibre était réalisé à 80%.

Suite à une rupture de stock au niveau national des câbles de grosse capacité, la livraison sur le chantier n'est prévue que pour février 2019.

Une réunion publique sera organisée par le SIEL-TE dès que les travaux seront terminés. Elle devrait se situer entre juillet et septembre 2019.

La demande de pose de la PTO pourra se faire sur la plateforme [www.thd42.fr](http://www.thd42.fr).

Le raccordement définitif pourra s'étaler sur une année.

Notre commune sera particulièrement attentive en ce qui concerne la finalisation des travaux dans le respect du cahier des charges.

Pour tous renseignements, appelez THD42 au 04 77 43 08 55 (prix d'un appel local) ou aller sur [www.thd42.fr](http://www.thd42.fr).

Jacques BROUSSOU

# Le point sur le traitement des déchets



Le SICTOM a pour compétence la collecte et le traitement des déchets de 24 communes de la Loire et de la Haute-Loire, représentant une population de 37 500 habitants.

Depuis 1982, le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) Velay Pilat dispose d'une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND), située sur la commune de Saint-Just Malmont, au lieu-dit "le Combau", d'une superficie plus de cinq hectares.

Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), les encombrants des déchèteries et les Déchets Industriels Banals (DIB) sont enfouis sur cette installation.

Depuis 2011, la plateforme pour les déchets verts et le bois a été mise en conformité et dispose d'un dispositif d'assainissement relié au bassin de rétention des lixiviats.

Tous les déchets admis font l'objet d'un contrôle à l'entrée avec un détecteur de déchets radioactifs et d'une pesée.

La dernière alvéole a été construite, conformément aux directives imposées par le "Grenelle de l'environnement", avec une barrière de sécurité passive d'une épaisseur de 1 mètre de matériau argileux et une géomembrane PEHD de 2 mm d'épaisseur constituant une barrière de sécurité active. L'alvéole N°4 a commencé d'être exploitée début 2016 et sa durée de vie n'excédera pas trois ans.

Dans le cadre de l'entrée en application au 1er juillet 2016 de l'arrêté du 15/02/2016 précisant les dispositions techniques applicables aux installations classées de stockage

de déchets non dangereux, une étude d'aménagement futur du site a été lancée de manière à respecter les nouvelles prescriptions réglementaires en vigueur :

- Nouveaux bassins de rétention des lixiviats (jus issus du stockage des déchets) nécessitant une barrière d'étanchéité passive (argile)
- Traitement in situ des lixiviats (station d'épuration interne)
- Surveillance de la qualité de l'air (suivi des retombées atmosphériques de poussières)

De ce fait, le SICTOM Velay Pilat étudie les alternatives possibles pour le traitement des déchets.

La création d'une nouvelle alvéole : au regard des nouvelles normes de plus en plus contraignantes, le coût s'élèverait à 4,5 Millions d'euros (alvéole, pistes d'accès, réseaux, plan topographique, étude géotechnique, nouveau bassin de stockage des lixiviats de 873 m<sup>3</sup>, autres travaux...), auxquels s'ajouterait le coût de la construction d'une station d'épuration permettant le traitement sur site des lixiviats.

Cette solution, du fait de son coût trop élevé, ne peut pas être retenue. Le projet d'extension de l'alvéole n°4 : une mission d'étude, consistant à rehausser la digue aval par un remblai technique, a été confiée à un bureau d'ingénierie.

Le coût estimatif des travaux est de 450 000 €. Cette réhausse d'une capacité de 8000 m<sup>3</sup> permettrait de recevoir pendant trois ans les encombrants des déchèteries (1 300 T/an), ainsi que les DIB (1 300 T/an). Le SICTOM est dans l'attente d'une réponse des services de l'Etat quant à la faisabilité de ce projet.

Afin de trouver une alternative à l'enfouissement des déchets sur son site, le SICTOM a lancé un

appel d'offres pour le traitement des Ordures Ménagères (7 700 T/an) mi-octobre. Le coût de ce traitement est estimé entre 75€/T et 110€/T, soit un montant estimatif annuel de traitement compris entre 577 500 € et 847 000 €.

A ce coût, s'ajoutent les frais de transport des ordures ménagères sur le site de traitement, lesquels sont estimés à 100 000 €/an.

Simultanément, une consultation pour le traitement des encombrants est lancée afin d'avoir une solution de repli si la réhausse n'est pas acceptée par les services de l'Etat, ou jugée trop contraignante financièrement et/ou techniquement.

Le coût estimatif annuel moyen, traitement + transport des encombrants, serait d'environ 130 000 €.

Au regard de ces estimations financières et afin de maintenir le service, une hausse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sera inéluctable dès 2019.

Les conditions d'accueil des déchets issus des communes (bennes des marchés, déchets industriels banals...) pourraient également être repensées.

Plus que jamais, une diminution nette de la production d'ordures ménagères résiduelles apparaît comme la meilleure piste pour maîtriser des coûts de plus en plus contraints par une politique environnementale nationale ambitieuse.



# Brûlage des déchets végétaux

Pratiquement dans chaque bulletin municipal, cela au moins depuis décembre 2015, paraît un article concernant le brûlage des déchets végétaux et rappelant l'interdiction de brûler des déchets verts à l'air libre.

Malgré cela, il y a encore des habitants de Tarentaise qui n'ont pas eu connaissance de cette interdiction ou qui ne pensent pas à l'appliquer le moment venu. Cela vient encore de se produire en ce mois de novembre 2018.

Or, le préfet de la Loire vient de nous demander de rappeler, une fois de plus donc, cette interdiction de brûlage des végétaux à l'air libre. Il nous suggère aussi de diffuser une plaquette (ci-dessous) émise par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. Vous pourrez y lire, entre autres, que les infractions à cette interdiction, rappelée dans le règlement sanitaire départemental (RSD) de la Loire, sont passibles d'une amende de 450 €.

Rappelons aussi que, s'agissant des déchets agricoles, les éventuelles dérogations à ces dispositions peuvent être accordées uniquement par le préfet, jamais par le maire.

Pour rappel en résumé : à quelque époque de l'année que ce soit, il est interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte des pelouses, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et d'arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures, ainsi que tous les autres déchets ménagers.

Louis BESSON

## Parc du Pilat et vélos électriques

Pour 10 € par semaine, le Parc du Pilat vous propose d'essayer le vélo à assistance électrique. La proposition est destinée aux personnes qui travaillent ou résident dans le Parc du Pilat.

Pour les courts trajets du quotidien (de 1 à 15 km aller), le vélo à assistance électrique remplace facilement la voiture : aller au travail, faire ses courses, ses activités, voir ses proches... Si l'essai est concluant pour plusieurs personnes, un achat groupé pourra se mettre en place avec les vélocistes les plus proches.

Ces vélos sont disponibles dans les relais locaux :

- auprès de l'Association Familles rurales à Maclas - 04 74 48 34 48 - afrmaclas@orange.fr
- auprès de la Mairie de Doizieux- 04 77 20 95 62 - mairie.doizieux@wanadoo.fr
- à la Fourmilière à Saint Sauveur en Rue - 06 80 26 47 85
- et prochainement à la Maison du Parc à Pélussin - 04 74 87 52 01

Les vélos sont équipés d'accessoires de sécurité et de confort. La location à tarif subventionné est possible d'une semaine à un mois.

La mise à disposition de vélos électriques par le Parc du Pilat s'inscrit dans sa politique générale de changement de comportement respectant l'équité sociale du territoire : « changer d'ère ! ». Ce programme est inscrit dans la démarche Territoire à Energie Positive - TEPOS - menée avec Saint-Étienne-Métropole et l'appui technique de l'Agence Locale Energie Climat de la Loire (ALEC 42). Il bénéficie de financements de l'Europe et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

**Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !**



**Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !**



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



### DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

### SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

**450 €**

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



### LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillements peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.

Renseignez-vous !

### LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

### LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de 580 déchetteries réparties sur toute la région. Ainsi, 99% de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org

# Quelques nouvelles de la bibliothèque

**L'accueil des classes** par Marie-Odile Faure et Nicole Neel se poursuit, toutes les trois semaines, le vendredi après-midi : lectures albums, romans, présentation raconte-tapis, tabliers à histoires, kamishibaïs, et emprunts de livres.



## Communauté de communes des Monts du Pilat

Le réseau de lecture publique de la communauté de communes des Monts du Pilat (CCMP) poursuit sa mise en place.

Depuis avril 2018, les équipes ont pris en main un nouveau logiciel commun à toutes les médiathèques.

Ce nouvel outil a demandé un gros investissement des équipes en termes de formation et de temps consacré aux différentes structures. Des inventaires dans l'ensemble des bibliothèques ont dû être effectués.

Ce nouveau logiciel et la mise en place des cartes lecteurs a permis de donner une première identité concrète au réseau puisque le nom du réseau « Médiathèques des Monts du Pilat » a été choisi pour l'incarner. Il permet un premier développement de nouveaux services aux usagers. Ils peuvent désormais avec la même carte lecteur emprunter dans plusieurs bibliothèques du territoire. Les lecteurs doivent encore cependant rendre leurs documents impérativement dans la bibliothèque où ils les ont empruntés.

Dans les prochains mois d'autres services seront mis en place comme la possibilité, via un portail internet, de consulter son compte lecteur ainsi que le catalogue des fonds documentaires. Ce portail permettra aussi la réservation à distance. Ce service de réservation à distance engendra la mise en place d'un système de livraison assuré par une navette régulière dans les différents points du réseau. Enfin, courant 2019, les équipes seront amenées à travailler en commun autour de propositions d'animations communes (heure du conte, expositions, etc.).

### La mise en réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes

fait son chemin. Aux alentours de février 2019, la circulation de tous les documents des bibliothèques (et entre les bibliothèques) démarquera (mise en route d'une navette) ainsi que la possibilité de consultation du catalogue général, en ligne.

Nous avons aussi décidé de participer au prix littéraire **Curieux voyageurs** (récits de voyages et d'aventures) ; les livres sont empruntables à la bibliothèque dès à présent :

> **Le tour de France par deux enfants d'aujourd'hui** de Pierre Adrian et Philibert Humm

> **Dans les pas d'Alexandra David-Neel** d'Eric Faye et Christian Garcin

> **Adélie mon amour** de Michel Izard

Votez jusqu'au 22 mars 2019.

**Prix Exbrayat.** Une trentaine de lecteurs, comme chaque année, ont lu les trois livres sélectionnés et voté. La lauréate cette année est Gaëlle Josse pour « Une longue impatience »



### « J'ai lu, j'en parle »

rassemble toujours un groupe de lecteurs de Tarentaise et du Bessat pour un moment convivial d'échanges sur des livres, accompagnés de dégustation de quelques gourmandises.

Cette animation est ouverte à tous. La prochaine séance aura lieu le 13 février 2019 au Bessat.

# Club Omnisports de Tarentaise



Multi-activité cette année au Club Omnisports de Tarentaise.

## En pratique

Mardi soir, c'est Yoga avec Olivier Ravel.

Judi soir, c'est pilâtes avec Sophie Borne.

Samedi après-midi, se déroulent les séances pour les enfants avec toujours 3 cycles : VTT, ski, et athlétisme.

Beaucoup de succès pour ces différentes activités qui sont au complet pour cette saison aussi bien chez les adultes que chez les enfants.

On compte 163 adhérents issus de 77 familles. 108 personnes ont une licence UFOLEP (51 adultes et 57 enfants).

**Pour les enfants.** Le cycle VTT vient de s'achever. Des séances de Courses d'Orientation ont pris le relais en attendant la neige. Les parents qui aident à l'encadrement des séances permettent une orga-

nisation motivante pour tous, des plus petits aux plus grands. Merci à tous.

## L'organisation de la 2<sup>e</sup> édition du Tarentaise COT Challenge

(TCC) est lancée. Pour rappel, il s'agit d'une course VTT chronométrée, le samedi après-midi et d'un Trail le dimanche matin. Possibilité de faire soit l'un, soit l'autre, ou les 2 (c'est le Challenge !).

Nous proposons également 3 parcours de rando VTT le samedi après-midi pour petits et grands.

Réservez vite votre weekend du 18 et 19 mai 2019.

Comme chaque année, nous espérons vous retrouver parmi nos bénévoles ou comme participants.

## Cet été le COT a fêté ses 40 ans d'existence.

Sous une belle après midi d'été, jeunes et moins jeunes ont pu s'adonner à différentes activités sportives avant de passer une belle soirée festive au milieu des souvenirs de ces 40 années de sport et de convivialité.

De nombreux anciens adhérents et responsables de notre club nous ont fait le plaisir d'être parmi nous et ont participé à la réussite de cette journée. Merci à tous les participants à ce bel anniversaire !

Le COT vous souhaite de belles fêtes de fin d'année... joyeuses, sportives et enneigées !

Toute l'actualité sur : [www.cot-tarentaise.fr](http://www.cot-tarentaise.fr)

## ACCA de Tarentaise

L'ACCA a organisé le 21 octobre dernier un dimanche à la chasse avec des non-chasseurs. Une battue aux chevreuils a eu lieu : cinq non-chasseurs y ont participé et plusieurs chevreuils ont été vus, mais aucun prélèvement n'a eu lieu. La matinée s'est terminée par un repas pris en commun au local de chasse avec les invités à la chasse, les agriculteurs, les chasseurs et leurs proches.

# Agenda

PLANNING ANIMATIONS / ASSOCIATIONS TARENTEISE - 2018/2019				
21/12/18	VENTE PIZZAS			ASSOCIATION PARENTS ELEVES
21/12/18	TAROT + COINCHE	salle polyvalente		TARENTEISE JEUX
<b>JANVIER 2019</b>				
11/01/19	JEUX	Salle polyvalente	20H30	TARENTEISE JEUX
12/01/19	VOEUX + REPAS	Maison d'œuvre		CCAS
27/01/19	MATINEE « COCHON »	Vieux Frêne		VIEUX FRENE
<b>FEVRIER 2019</b>				
01/02/19	JEUX	Salle polyvalente	20H30	TARENTEISE JEUX
15/02/19	JEUX	Salle polyvalente	20H30	TARENTEISE JEUX
15/02/19	VENTE PIZZAS			ASSOCIATION PARENTS ELEVES
<b>MARS 2019</b>				
08/03/19	Sortie à ROMANS			TARENTEISE AMITIES
08/03/19	CARNAVAL	Devant la mairie	18H30	ASSOCIATION PARENTS ELEVES
09/03/19	REPAS DANSANT sur invitation	Maison d'œuvre		TARENTEISE ANIMATION DETENTE
15/03/19	JEUX	Salle polyvalente	20H30	TARENTEISE JEUX
fin mars 2019				AG Association EXBRAYAT
fin mars 2019		Salle polyvalente		TARENTEISE AMITIES
<b>AVRIL 2019</b>				
05/04/19	JEUX	Salle polyvalente	20H30	TARENTEISE JEUX
06/04/19	QUIZZ CROUTE/KARAOKE (13 ans) + soirée dansante		18H	VIEUX FRENE
12/04/19	VENTE PIZZAS			ASSOCIATION PARENTS ELEVES
12/04/19	TAROT + COINCHE	salle polyvalente		TARENTEISE JEUX
20/04/19	FETE DE LA BIERE + CONCERT	Maison d'œuvre	à partir de 17H	TARENTEISE ANIMATION DETENTE
<b>MAI 2019</b>				
01/05/19	CASSOULET	Vieux Frêne		VIEUX FRENE
03/05/19	JEUX	Salle polyvalente	20H30	TARENTEISE JEUX
18 et 19/5/19	TCC – Samedi COURSE VTT et dimanche TRAIL			COT
24 a. m. et 25/5/19 matin	VENTE FLEURS		Préau de l'école	ASSOCIATION PARENTS ELEVES
26/05/19	ELECTIONS EUROPEENNES	Mairie		
<b>JUIN 2019</b>				
07/06/19	JEUX	Salle polyvalente	20H30	TARENTEISE JEUX
14/06/19	KARAOKE (concours)	Vieux Frêne		VIEUX FRENE
22/06/19	CONCOURS BOULES SEMI-NOCTURNE		18H	TARENTEISE ANIMATION DETENTE
<b>JUILLET 2019</b>				
06/07/19	LE VIEUX FRENE PART EN LIVE (special reprises)	Vieux Frêne		VIEUX FRENE
13/07/19	CONCOURS BOULES			TARENTEISE ANIMATION DETENTE

# 2019

*Evelyne Estellé, maire de Tarentaise,  
son équipe municipale et  
les membres du CCAS  
vous présentent leurs meilleurs vœux...*

## INVITATION

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie de  
présentation des vœux  
le samedi 12 janvier 2019 à 11h à la Maison d'œuvres,  
chemin du Sapillon,  
42660 Tarentaise.



Maire de Tarentaise,  
Le bourg 42660 Tarentaise  
Tél : 04 77 20 40 98  
[mairie.tarentaise@wanadoo.fr](mailto:mairie.tarentaise@wanadoo.fr)

